

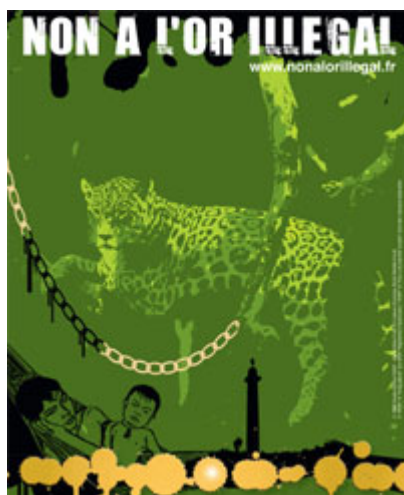
Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Saint-Valentin-Enquete-Or-illegal-Guyane,2353.html>

Forêts dévastées, eaux polluées, populations
empoisonnées...

De la vitrine à la mine, enquête sur l'or illégal en Guyane

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : jeudi 11 février 2010

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés

Quoi de plus symbolique qu'un bijou en or pour la Saint-Valentin ! En ce début d'année 2010, comme tous les ans à la même époque, Paris, ville des amoureux, devient alors la vitrine d'un marché florissant. L'industrie du bijou représente 80% de la consommation d'or dans le monde. Ce symbole de richesse et de beauté est un secteur pourtant méconnu. La seule information obtenue à ce jour étant le carat.

Tout n'est pourtant pas dit dans le carat. L'or vert n'existe pas c'est une évidence. L'extraction d'or a un fort impact social et environnemental.

Afrique du sud, Etats-Unis, Ghana, Chine ou Japon, font partie des principaux producteurs d'or dans le monde. Ils ne sont pas les seuls.

EN France, dans un de nos départements : la Guyane, une autre réalité économique se cache des regards. Dans la plus grande illégalité, une économie souterraine s'est mise en place. Les zones de non-droit ont surgit au coeur de la forêt amazonienne.

COMPRENDRE

La Saint Valentin (le 14 février) est le principal pic annuel de vente de bijoux en or. Offert, l'or devient le symbole de la sincérité et de l'amour.

Ces doux sentiments dont est paré le bijou tranchent pourtant avec la réalité des faits. L'or donné en présent peut être le résultat de pratiques d'extraction particulièrement dommageables pour l'environnement et causant de lourds impacts sociaux.

Le saviez-vous ? Aujourd'hui aucune filière internationale d'or n'est traçable, c'est-à-dire que le consommateur n'a aucune information sur la façon dont l'or est extrait et transformé. Ce qui permet, en Guyane, à l'or illégal d'intégrer la filière légale : il est alors blanchi (selon le WWF, plus de 22 tonnes d'or à l'origine douteuse ont été exportées entre 2000 et 2008). En 2010, rien ne garantit chez votre bijoutier l'origine légale de l'or que vous achetez.


Depuis plus de 15 ans, la Guyane française est la victime d'une ruée vers l'or illégale. Les conséquences sont terrifiantes : forêts ravagées, eaux polluées, populations empoisonnées ! Ainsi, l'utilisation quotidienne du mercure (interdit en Guyane depuis 2006) par les orpailleurs illégaux pour faciliter la récupération des paillettes d'or entraîne une forte pollution des rivières. De plus, par leur activité anarchique, les orpailleurs illégaux provoquent la mise en circulation dans les cours d'eau du mercure naturellement très présent dans les sols amazoniens. Ce métal toxique s'accumule dans la chair des poissons et contamine toute la chaîne alimentaire jusqu'à l'Homme. Les populations amérindiennes souffrent d'empoisonnement. Des études réalisées sur les cheveux des enfants ont fait apparaître des taux de mercure 2 fois supérieurs à la norme fixée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

VOIR l'enquête réalisée par les équipes du WWF en Guyane

Première partie





Deuxième partie

Troisième partie

 [Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger au format PDF le dossier thématique réalisé par le WWF en cliquant ici.](#)

AGIR

Pour mettre un terme à la principale menace sociale, sanitaire et environnementale qui pèse sur la Guyane, le WWF-France exhorte l'État français à :

-  **PROTÉGER.** Pérenniser et renforcer les dispositifs de protection des zones de vie des communautés locales de Guyane, et de l'ensemble du périmètre du Parc Amazonien de Guyane ;
-  **RATIFIER.** Présenter au Parlement, dans les plus brefs délais, la ratification de l'accord franco-brésilien « dans le domaine de la lutte contre l'exploitation aurifère illégale dans les zones protégées et d'intérêt patrimonial » signé par les deux pays le 23 décembre 2008, et le mettre en oeuvre.
-  **COOPÉRER.** Favoriser les politiques de co-développement entre la France et le Brésil qui permettront d'offrir à celles et ceux tentés par le mirage de l'or illégal en Guyane des alternatives socio-économiques dignes et durables,
-  **S'ENGAGER.** Accompagner la démarche de traçabilité de l'or avec l'ensemble des acteurs de la filière (des producteurs miniers aux joailliers), afin de garantir, à terme, une origine contrôlable des produits (bijoux, médailles, etc.) à base d'or. Et dans l'immédiat, appliquer la « Loi de la garantie » (Articles 521-553bis du Code général des

impôts) sur le territoire guyanais, qui oblige les négociants à renseigner sur l'identité de leur vendeur d'or dans le registre officiel,

▶ **RÉUNIR.** Mettre en place une interface entre société civile, collectivités territoriales, et État afin de permettre le suivi quantifié de l'emprise de l'exploitation aurifère illégale sur l'ensemble de la Guyane.

Pendant une année, le WWF-France invite les consommateurs à agir à ses côtés. Certes il faut se mobiliser pour la Saint Valentin mais il faut rester vigilant toute l'année car le désastre continue en Guyane. Pour soutenir le WWF dans cette démarche, [vous pouvez signer la pétition en cliquant ici](#).